

Chiffres clé du territoire : Rhône Alpes

22 000 établissements employeurs - 220 000 emplois, soit 10,1 % des effectifs salariés dans la région.

175 000 personnes travaillent dans une association, soit 79,6 % de l'emploi ESS de la région.

26 400 personnes travaillent dans une coopérative, soit 12 % de l'emploi ESS de la région.

Identité :**2007**

- En 2003, la CRESS Rhône Alpes a initié une réflexion sur trois territoires avec les acteurs de l'ESS. La création de ces comités territoriaux visait la mise en réseau d'acteurs locaux (se connaître, se reconnaître) et in fine le développement de synergies et coopérations entre eux. Sur le Nord Drôme, les acteurs ont souhaité, entre autres, orienter leurs efforts sur un rapprochement physique de plusieurs d'entre eux sur un lieu commun. En 2007, ils peuvent enfin emménager dans les bâtiments administratifs d'un ancien tènement industriel. Les locaux sont rachetés à la Mairie par une SCI appartenant à l'un des acteurs concernés, le Groupe Economique Solidaire Archer, principal occupant des locaux. Les acteurs décident de donner à ce pôle une vocation d'aide à la création d'activité. Pôle Sud est donc un groupement physique mais informel d'acteurs de l'ESS. Il est co-animé par la CRESS RA et le GES Archer.
- Entité sans identité juridique.
- Foncier : la SCI ARCHER locaux est propriétaire (1300 m² de bureau et 6000m² de terrain) et loue des bureaux (10 €/m²). La location comprend le ménage, l'entretien, les équipements techniques, le mobilier, l'électricité, l'eau, le chauffage (géothermie), la mise à disposition des salles de réunion et la gestion du planning d'occupation.
- 6 structures sont physiquement présentes dans ce bâtiment (Groupe Archer, CRESS RA, URSCOP, ADIE, Coorace Rhône Alpes, la NEF). Une septième structure, le Fond territorial France Active (IEDV), fait également parti de la dynamique du POLE sud mais n'y est pas hébergé pour l'instant par manque d'espace.
- Fonctions :
 - Hôtel d'activité
 - Vitrine et lieu ressource

Taille du pôle : 1/5*

Niveau de structuration : 1/5*

Actions :

- Objectifs :
 - Développer l'économie sociale et solidaire
 - Marquer sa présence sur le territoire
- Réalisation :
 - Mise en synergie des acteurs : une réunion tous les mois et demi permet un temps d'échange formel (au-delà des multiples contacts informels et quotidiens), un débat autour des projets de chacun, des opportunités de développement à saisir, la construction d'action communes (à deux, trois, ou plus) ... Exemple : création d'une coopérative d'activité et d'emploi (ARCOOP) par le GES Archer avec un fort partenariat avec l'Urscoop, l'ADIE et IEDV.
 - Organisation tous les ans des « Rencontres Solidaires POLE sud » dans le cadre du Mois de l'ESS (journée thématique avec débats, ateliers, repas, animations, organisée à tour de rôle par 2 structures du Pôle).
 - Reconnaissance et identification de l'ESS comme potentiel de développement endogène par les acteurs du développement économique local : co-organisation avec le Conseil Régional d'un séminaire de travail en juin 2009 des développeurs économiques des pays des deux départements autour de l'ESS : présentation de l'ESS et des acteurs du POLE sud ...
- En projet :
 - Extension de 300m² en éco-construction (financé à 100% par la SCI Archer locaux) afin d'accueillir d'autres structures (et notamment le fond territorial France Active)
 - Mise en place d'un EPI (Espace Public Internet) : labellisation EPI des locaux POLE Sud. Cela signifie la mise en place de la fibre optique et de matériel autour de la fibre (3 ateliers multimédias, 1 fonction de type « central d'appel et un dispositif de visio- conférence) avec des moyen humains dédiés (démarrage au premier trimestre 2010)
 - Mutualisation accrue : notamment par une centrale d'achat, un standard téléphonique ...
 - Gestion d'une pépinière d'activité sur les terrains limitrophes en friche
 - Réflexion autour du développement de services pluriels aux entreprises de la ZI
 - Duplication de ce type de lieu et de dynamique sur le territoire des deux départements mais sur des échelles plus restreinte.

Bilan

- Point fort :
 - Bonne situation géographique : visible et facile d'accès
 - Fort soutien de la Communauté de Communes du Pays de Romans et du syndicat mixte de développement économique (Romans/Bourg de Péage Expansion) : autour du bâtiment de Pôle Sud, il y a 2 hectares de friche industrielle, lesquels ont été dédiés au développement de l'ESS (accueil de nouvelles structures de l'ESS, voire développement d'un lieu pépinière dédié aux entreprises de l'ESS)
 - Fort soutien des Conseils généraux de la Drôme et de l'Ardèche : Signature d'une déclaration affirmant l'ESS comme axe fort du développement de leurs territoires, et mandatant Pôle Sud pour travailler sur trois axes de développement (les niches d'emploi, la reprise-transmission d'entreprise et les secteurs innovants)
- Enjeu pour l'avenir :
 - Développer un temps salarié dédié à l'animation des acteurs de l'ESS sur ces territoires.

Documents joints :

- Délibération bi-départementale du 28-11/2008